



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 Novembre 2012

Pétitions et parrainages de ruches se multiplient, comment s'y retrouver ?

**une clarification semble nécessaire pour l'UNAF souvent sollicitée
pour cautionner ou accompagner ces projets parfois à but essentiellement lucratif**

Depuis un certain temps, l'Union Nationale de l'Apiculture Française observe sur Internet un certain nombre d'initiatives appelant à signer des pétitions, à parrainer des ruches ou adopter des abeilles... Hélas, plusieurs éléments font apparaître que derrière le discours de protection de l'abeille, leur but est essentiellement commercial. Car beaucoup l'ont compris : l'image très positive de l'abeille permet de recueillir l'adhésion du plus grand nombre.

Depuis de nombreuses années, l'UNAF et d'autres structures agricoles ou environnementales mènent une action de longue haleine afin de sensibiliser le grand public et les élus à la disparition des abeilles et des pollinisateurs sauvages : combat juridique, mobilisation des apiculteurs et de tous les citoyens.

Ainsi l'UNAF a été l'un des initiateurs de la campagne « *Nous avons plus besoin des abeilles que des OGM* », elle a lancé des appels à signatures comme la « Charte Abeille, sentinelle de l'environnement » ou la pétition « *Urgence pour les abeilles* » avec Avaaz.org.

L'UNAF a également organisé des manifestations et gagné plusieurs combats en justice qui ont entraîné le retrait de certains pesticides comme le Gaucho sur tournesol et maïs ou plus récemment le Cruiser sur colza.

Dans le cadre du Programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement », lancé en 2005, l'UNAF propose à des partenaires publics ou privés de soutenir la défense de l'abeille et des pollinisateurs sauvages notamment au travers d'un rucher permettant des actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public.

L'ensemble de ces actions a toujours été mené à des fins non lucratives, en soutien de notre action syndicale, en vue de la protection des abeilles. La légitimité de notre action, et celle des structures agricoles ou environnementales avec lesquelles l'UNAF coopère, est bâtie sur cet historique et sur un socle solide d'adhérents.

Sollicitée par un grand nombre de ses membres et partenaires sur cette question, l'UNAF tient à rappeler qu'elle ne s'associe en aucune manière à ces initiatives spontanées et mercantiles.

. L'UNAF est porteuse du programme national Abeille, sentinelle de l'environnement et de la Charte. Signature en ligne sur le site : www.abeillesentinelle.net/index.html

. L'UNAF est partenaire de la pétition www.ogm-abeille.org, toujours d'actualité, qui a recueilli à ce jour plus de 300 000 signatures électroniques et papier.